

REGLEMENT DE CONSULTATION (RC)

Maître de l'Ouvrage :

COMMUNE DE MENTHONNEX-EN-BORNES

Adresse : 21 Place de la Mairie – 74350 MENTHONNEX-EN-BORNES
Tél : 04.50.68.41.68 – email : accueil@menthonnex-en-bornes.fr



Objet du Marché :

Mission de maîtrise d'œuvre :

**Rénovation énergétique et mise aux normes de la
salle polyvalente**

1. OBJET DE LA CONSULTATION.....	3
2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION	3
3. CONDITIONS D'EXECUTION DU MARCHE.....	3
4. MODALITES DE PRESENTATION DES OFFRES.....	3
5. ANALYSE DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES.....	5
6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	5
7. REMISE DES OFFRES.....	5

1. OBJET DE LA CONSULTATION

La consultation concerne la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la rénovation énergétique et de la mise aux normes d'un bâtiment public communal : Salle polyvalente.

2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

La présente consultation est lancée selon une procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Cette consultation conduira à la signature d'un marché confié à un titulaire unique.

Elle est ouverte aux bureaux d'études seuls ou aux groupements éventuels.

La présente consultation s'effectue à l'appui d'un dossier remis à chaque candidat, comprenant : le présent règlement de la consultation, un acte d'engagement, un cahier des clauses particulières et son annexe valant diagnostic (audit énergétique), ainsi qu'une note explicative des travaux projetés intitulé « Programme de travaux » et ses annexes.

Les variantes sont refusées. Aucune option n'est prévue.

Le délai de validité des offres est de 60 jours. Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

3. CONDITIONS D'EXECUTION DU MARCHÉ

La durée du marché s'exprime sous la forme de délais d'exécution. Les règles concernant ces délais sont fixées dans le cahier des charges particulières, la note explicative (programme de travaux et ses annexes) ainsi que dans l'acte d'engagement, qui sera signé avec le titulaire retenu. Les délais englobent toute période de congés. Le candidat fait donc des propositions de délais sur lesquels il va s'engager.

Le candidat qui sera désigné titulaire s'engage auprès du Maître de l'Ouvrage :

- * A agir en toute transparence et loyauté à l'égard des intérêts du Maître de l'Ouvrage.
- * A travailler en toute neutralité et indépendance vis-à-vis des sociétés susceptibles d'intervenir au titre de la réalisation des travaux. Le Maître de l'Ouvrage rappelle à ce titre que le maître d'œuvre peut commettre une infraction en cas d'absence de neutralité et d'indépendance.
- * A ne pas accepter de rémunération autre que celle convenue contractuellement avec le Maître de l'Ouvrage.

4. MODALITES DE PRESENTATION DES OFFRES

La totalité des offres des candidats sera entièrement rédigée en langue française. Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat.

Afin d'éviter toutes contestations lors de l'exécution du marché et concernant des informations qui n'auraient pas été fournies dans le DCE, **une visite obligatoire du site à rénover est exigée**. Le candidat devra solliciter un rendez-vous auprès de :

<p>Mairie de Menthonnex en Bornes 21 Place de la Mairie 74350 MENTHONNEX-EN-BORNES M. Sébastien PACCARD, Adjoint au Maire Mail : sebastienpaccard@wanadoo.fr Tél : 06.74.89.28.39</p>

Suite à la visite du site, une attestation sera remise au candidat. Cette attestation devra être jointe aux justificatifs de candidature.

La totalité des offres des candidats contiendra les pièces suivantes :

Candidature :

Justifications à produire quant aux qualités et **capacités professionnelles, techniques et financières** du candidat ou du groupement (si celui-ci existe) :

- * Une lettre de candidature identifiant clairement le candidat ou les membres du groupement candidat, en indiquant le mandataire (modèle DC1).
- * Une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23/07/2015 relative aux marchés publics, concernant les interdictions de soumissionner et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- * Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- * Les pouvoirs de la personne habilitée à engager la candidature ou les membres du groupement candidat.
- * Un formulaire DC2 daté et signé ou équivalent avec description significative de la société : structure, effectifs totaux et par qualification professionnelle, description générale de la logistique du candidat et des moyens matériels globaux dont il dispose. A travers les documents fournis, chaque candidat devra démontrer qu'il dispose des capacités techniques (moyens humains et matériels) minimales pour réaliser les prestations qui font l'objet du marché.
- * Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services et travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- * Certificat(s) de qualité et de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques.
- * Attestation de visite de site

Offre :

- * L'acte d'engagement **complété** (prix et délais) **et visé**.
- * Le cahier des charges particulières **signé**.
- * Un **mémoire justificatif** présentant :
 - ✧ Les dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution et pour garantir les objectifs de délai et de performance énergétique de la mission : méthodologie employée pour chaque mission, planning détaillé par phase de l'exécution de la mission et en cohérence avec les délais et contraintes de réalisation des travaux, les moyens matériels effectivement utilisés pour exécuter la mission.
 - ✧ L'équipe dédiée au marché avec présentation des références de chaque membre de l'équipe dédiée, en lien avec l'objet du marché (rénovation énergétique de moins de trois ans), le nom du Maître de l'Ouvrage, le nom du ou des intervenants, la date de réalisation, le montant et la nature de la prestation réalisée. Des certificats de capacité délivrés par d'autres maîtres d'ouvrage sont également les bienvenus.
- * Des commentaires et observations éventuelles sur le contrat.

Pièces demandées au candidat retenu :

Maîtrise d'œuvre
Règlement de Consultation (RC)

Le marché ne pourra être attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise dans le délai de 8 jours à compter de la notification de sa désignation par la personne responsable du marché, les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents.

En cas de groupement, chaque membre du groupement doit fournir ces pièces.

5. ANALYSE DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES

Sur la base des critères hiérarchisés ci-dessous énoncés, l'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique des prestations examinée à l'appui du mémoire justificatif fourni par le candidat.	60 %
2	Prix et délai des prestations. Examiné sur la base du montant total forfaitaire indiqué à l'acte d'engagement.	40 %

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec le(s) candidat(s) de son choix, sur l'ensemble des critères de jugement des offres, dans le respect des principes de la commande publique.

Il pourra également attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négocier.

6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires d'ordre administratif ou technique qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront adresser une demande au service suivant, au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres :

Mairie de Menthonnex en Bornes
21 Place de la Mairie
74350 MENTHONNEX-EN-BORNES
M. Sébastien PACCARD, Adjoint au Maire
Mail : sebastienpaccard@wanadoo.fr
Tél : 06.74.89.28.39

Une réponse sera adressée à l'ensemble des candidats consultés sous 48h maximum.

7. REMISE DES OFFRES

Les offres seront présentées sous pli cacheté contenant les pièces de la candidature (1^{ère} sous-pochette) et les pièces de l'offre (2^{nde} sous-pochette).

Le pli cacheté portera les mentions suivantes :

MAIRIE DE MENTHONNEX-EN-BORNES

Mission de Maîtrise d'Œuvre pour la rénovation énergétique de la salle polyvalente

Nom du candidat :

« NE PAS OUVRIR »

Maîtrise d'œuvre
Règlement de Consultation (RC)

--

Le dossier sera :

- ✧ soit adressé par pli recommandé avec avis de réception postal,
- ✧ soit remis contre récépissé,

à l'adresse suivante :

Mairie de Menthonnex en Bornes 21 Place de la Mairie 74350 MENTHONNEX-EN-BORNES
--

avant la date limite de remise des offres rappelée en page de garde du présent Règlement de la Consultation.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, seront déclarés non conformes. Ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Les offres dématérialisées ne seront pas acceptées.